

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 septembre 2012

Convocation du 3 septembre 2012 Secrétaire de séance : Isabelle
MATHIEU

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mmes, J. GAUDY, V. PARMELAND (arrivée à 21 h), A. DOUKHAN, I. MATHIEU

Mrs. B. FELLMANN, G. GROS, F. CASAGRANDE, D. GROS

Absent: M. S. GROS

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 16 juillet 2012 est approuvé par 7 voix POUR.

ORDRE DU JOUR

PLU

Le Maire informe le Conseil du dépôt, auprès du Tribunal Administratif de Besançon, de la demande de nomination d'un commissaire enquêteur. Le calendrier du PLU reste valide et, si l'enquête publique se déroule normalement, le PLU devrait sortir au cours du premier trimestre 2013.

TRAVAUX CLOCHER DES MOUSSIERES - FONDS DE CONCOURS

Les travaux de rénovation de la toiture du clocher ont commencé comme prévu fin août par l'installation d'échafaudage et le démontage de l'ancienne toiture. Il apparaît que toutes les pierres de la corniche supérieure sont à changer mais cette situation a été prévue dans le devis initial. Une prochaine réunion de chantier se tiendra le lundi 17 septembre à 14h00 avec les entreprises concernées.

Le Conseil Municipal décide par 7 voix POUR de demander l'attribution des Fonds de Concours cumulés de 2011 et 2012 à la Communauté de Communes Haut Jura Saint-Claude, soit un montant de 5 619 €. Ce fonds viendra s'ajouter au résultat de la souscription publique menée avec la Fondation du Patrimoine et à la subvention de cette même Fondation.

TRAVAUX DE VOIRIE

Après analyse de la situation des enduits de nos voies communales et rurales, il apparaît que nous devons attendre 2013 pour réaliser des travaux conséquents de point à temps. La Communauté de Communes qui était chargée de monter un groupement de commandes pour cette prestation ne nous a proposé qu'un marché pour de l'enrobé à froid. En attendant le montage d'un nouveau marché « Point à temps » et compte tenu de la saison qui ne convient plus à la réalisation d'un travail de qualité, le conseil repousse donc ces travaux à l'an prochain.

D'importants travaux forestiers ont été menés cet été et sont encore en cours cet automne à l'extrémité du chemin rural de la Dalue. Le chemin a énormément souffert du passage des camions très lourds. Les propriétaires concernés ont été contactés et le conseil demande qu'un bilan après travaux soit établi avec eux pour décider de leur participation à la remise en état de cette voie. A cette occasion, le conseil rappelle le coût de la réfection en 2008, de la partie basse de ce chemin (49 000 €) et l'engagement qui avait été pris par les riverains de veiller à la conservation de ce chemin public.

PROJETS 2013

Le conseil réfléchit à l'investissement le plus pertinent à prévoir sur le budget 2013 car il convient de prendre des dispositions bien en amont, en particulier si le projet exige un dossier d'emprunt bancaire. Deux projets anciens reviennent à l'ordre du jour : la rénovation de l'appartement de la mairie des Coupes et l'élargissement et la réfection de la dernière partie de la VC 5 entre la Coironne et les 3 Cheminées.

Les premières réflexions amènent le conseil à privilégier la reprise de la voirie sur la VC 5, car le revêtement se dégrade d'année en année et il ne sera bientôt plus possible de colmater les effets de l'hiver.

Le report à 2014 de la rénovation de l'appartement communal des Coupes permettra à la commune d'envisager sereinement un nouvel emprunt pour financer les travaux puisqu'une charge d'emprunt de 11 000 € disparaîtra en fin d'année 2013, libérant ainsi de nouvelles possibilités de prêt.

LA FORESTIERE 2012

Les conditions d'organisation sont les mêmes qu'en 2011. Un appel aux bénévoles qui avaient participé à l'édition 2011 a été envoyé aux familles. Les différentes tâches sont prises en charge progressivement. La Forestière est chargée de transmettre les laisser passer pour la matinée du dimanche 23. Un Arrêté sera pris pour instaurer le sens unique de la Simard aux 3 Cheminées sur la VC 5.

RAPPORT SUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU

Les grands points du rapport sur la distribution de l'eau en 2011 sont présentés au Conseil. Les élus sont toujours préoccupés par la qualité de l'eau et par le coût final de la prestation de la SDEI.

RAPPORT DU SICTOM ET DU SYDOM

Les points essentiels du rapport de l'activité du SICTOM et du SYDOM sont présentés au Conseil. Ces rapports, comme celui qui concerne la distribution de l'eau, sont disponibles en mairie pour consultation.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Cartes «Avantages Jeunes »**

25 cartes « Avantages Jeunes » ont été distribuées aux enfants et aux jeunes de la commune. Le financement (150 €) de ces cartes jeunes est assuré par le CCAS. Comme l'an passé, un bilan de l'utilisation de ces cartes sera demandé aux jeunes qui en ont bénéficié.

- **Responsable « vente brioche pour APEI »**

L'APEI demande à la commune sa participation active à la vente des brioches d'octobre. Une équipe d'élus se met en place autour d'Isabelle MATHIEU pour assurer le succès de cette opération à Bellecombe.

- **Artothèque**

Lors du dernier Conseil d'Ecole de juin, il avait été évoqué l'adhésion de l'Ecole des Sorbiers à l'Artothèque du Jura qui propose le prêt d'œuvres d'art aux collectivités scolaires et aux particuliers.

Cette adhésion se monte à 22 € pour l'année. Il est proposé que les trois communes prennent tour à tour en charge cette adhésion.

Le conseil décide par 8 voix POUR d'octroyer une aide de 22 € à la Coopérative Scolaire des Sorbiers pour qu'elle profite des possibilités offertes par l'Artothèque.

Monsieur le Maire se chargera du transport des œuvres entre Lons le Saunier et Les Moussières.

- **Spectacle pour enfants aux Dolines**

Lors du dernier Conseil d'Ecole de juin, il a été proposé de faire bénéficier les élèves des Sorbiers d'un spectacle qui viendrait compléter l'offre habituelle de « Coté Cour » à laquelle l'école est abonnée depuis quelques années. Cela permettrait aux enseignantes de choisir un spectacle vivant qui correspondrait davantage à un moment pédagogique particulier à une date fixée dans leur progression. Ce spectacle aurait lieu aux Dolines ce qui éviterait la dépense du transport en bus.

Il sera proposé aux deux autres communes de participer à égalité à cette initiative comme nous l'avions fait à l'occasion de la classe transplantée à Port Leucate en 2010/2011.

- **ASA des 3 Cheminées**

Monsieur le Maire informe le conseil que l'audience au Tribunal Administratif de Besançon concernant l'assiette des cotisations à l'ASA se tiendra le 27 septembre prochain.

- **Club Foot de La Pesse – participation à la mise en place d'une main courante**

Le Maire lit un nouveau courrier du président du Football Club des Hautes Combes qui demande une participation de 352 € pour mettre aux normes la main courante autour du stade de Chaudézembre et ce pour recevoir les épreuves du championnat 2013/2014 de la Fédération Française de Football. Le conseil municipal donne un avis défavorable à cette demande et propose que le Club se rapproche de la Communauté de Communes Haut Jura Saint-Claude pour obtenir cette aide au démarrage du Club, la commune de Bellecombe ayant déjà contribué au niveau de 100 € pour l'achat de tenues sportives.

La séance est levée à 23h30

Le Maire,
Bernard FELLMANN